

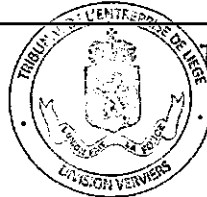


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20114226



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

23 SEP. 2020

Greffe

Le greffier

N° d'entreprise : **0437 718 438**

Nom

(en entier) : **COMEPAR 6**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRL**

Adresse complète du siège : **Rue Lucien Defays n°77, 4800 VERVIERS**

**Objet de l'acte : Modification d'un représentant d'un actionnaire personne morale et
réaffectation de la présidence du CA**

Assemblée générale du 18 mai 2020

L'assemblée générale est ouverte sous la présidence de Philippe Govaerts.

Toutes les parts étant représentées, il est fait dispense de production des convocations.

L'assemblée générale prend acte de la décision prise par l'actionnaire Jünglingshaus d'être représenté, avec effet

retroactif au 01/04/2020, par Monsieur Philippe Govaerts.

Valérie Notelaers ne peut en effet plus représenter Jünglingshaus, en vertu des statuts de Jünglingshaus.

L'assemblée générale de Comepar 6 acte donc que Jünglingshaus sera représentée, dans son mandat d'administrateur et de président du conseil d'administration, par Monsieur Philippe Govaerts.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance.

+ dépôt du PV signé par Madeleine GROSCH-HENNES, Thierry GILSON et Philippe GOVAERTS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/10/2020 - Annexes du Moniteur belge